



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 2 octobre à 18h15, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Audrey PREGET, Xavier VERGNES.

Absents excusés : Pascal THEVENIAUD, Camille COMIN.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande

Rapport annuel 2024 du Syndicat Centre Hérault :

Le Syndicat Centre Hérault nous a fait parvenir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2024. Ce document est disponible et consultable en mairie. Après en avoir fait un résumé, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte de la présentation de ce rapport. Voté à l'unanimité.

Rapport annuel 2024 du Service Eau et Assainissement de la CCVH :

Comme chaque année, après présentation de Monsieur le Maire, le rapport 2024 du service eau et assainissement de la CCVH est soumis au vote du conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

Recensement de la population 2026 :

Monsieur le Maire informe les conseillers que le recensement de la population de l'INSEE aura lieu en début d'année 2026.

Monsieur le Maire propose de recruter les deux mêmes agents recenseurs qu'en 2020 : Cédric et Céline Moreau.

Le conseil décide de rémunérer chaque agent de la moitié du montant de la dotation forfaitaire de l'INSEE.

Voté à l'unanimité

Classement de parcelles dans le domaine public/privé communal :

Monsieur le Maire propose au conseil de passer l'ancienne cour de l'école derrière la mairie dans le domaine public communal étant donné que cet espace est utilisé en qualité de parking public. Voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose également de passer dans le domaine privé communal l'espace de l'ancien lavoir qui a été aménagé et restauré.

Voté à l'unanimité.

Le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à ces changements.

Point travaux :

Les travaux de taille des platanes vont être réalisés par l'entreprise CARCELLER.
Le devis pour le remplacement de la table de pique-nique du Belvédère du Faucon a été présenté par Monsieur le Maire et voté par le conseil à l'unanimité.
Le devis d'acquisition de guirlandes lumineuses a été validé.
Le devis des protections des vestiaires du foot a été présenté et validé par le conseil.

Renforcement électrique :

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de renforcement électrique concernant le remplacement du transformateur de la salle des fêtes, le renforcement et l'enfouissement du réseau électrique sur la route de l'Apparition.
Hérault Energies sera le maître d'œuvre de ce projet et le financeur principal. Ces travaux seront réalisés en 2026.
Voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose également au conseil, suite aux recommandations de la CESML, de valider le projet de renforcement électrique du chemin du Peyrou. Ces travaux d'un montant de 36 000 euros seront pris en charge à 100 % par Hérault Energies.

Voté à l'unanimité.

Point festivités :

Monsieur BELTRA et Monsieur MOUCHERAUD rendent compte au conseil de tous les événements festifs qui se sont déroulés durant cet été.
Concernant les festivités de fin d'année, un programme détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Point SIVU :

Monsieur MOUCHERAUD Président du SIVU, fait un point sur la rentrée scolaire, les effectifs et le personnel.

Point EHPAD :

Madame BOUDES a rendu compte au conseil des actualités récentes sur l'établissement.

La séance a été levée à 19h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Anne BOUDES